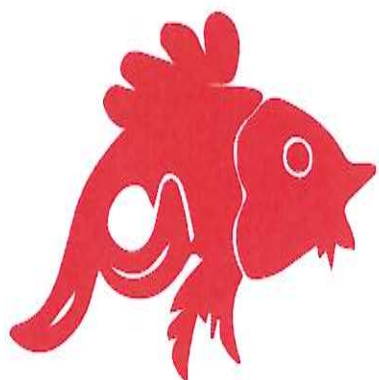




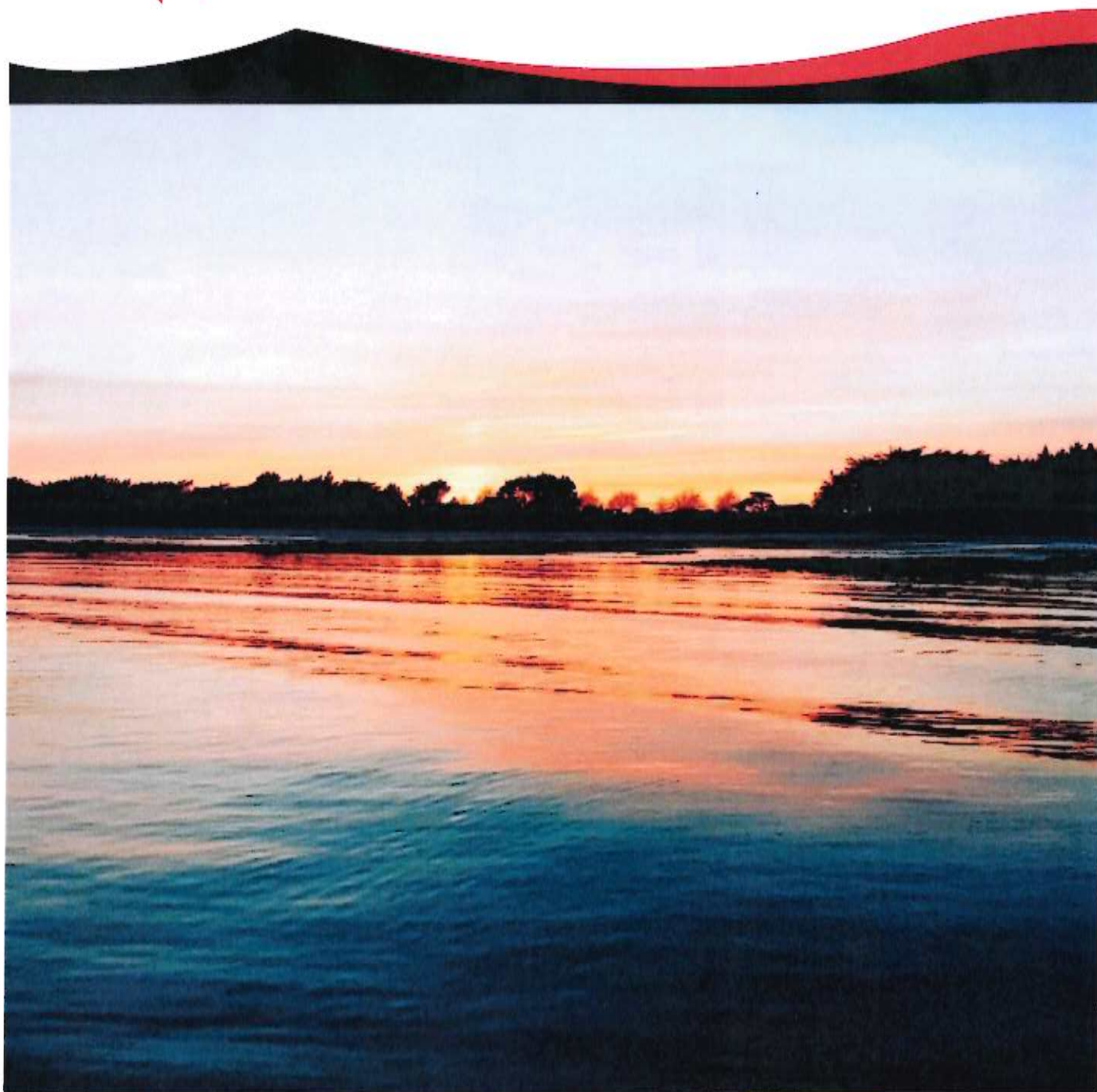
Ile-Tudy

Enez-Tudi

BULLETIN MUNICIPAL

www.ile-tudy.fr

JANVIER 2021



Travaux

Point sur les travaux 2020...

P.6



Culture

La vie municipale de la maison de la Pointe

P.10



Économie

Pensions demain, consommons Bigouden...

P.12



Mot du Maire

Chers iliennes, chers iliens

En cette année 2020 rien ne se passe comme à l'accoutumée. Cet édit ne dérogera pas à cette règle.

Nous ne pourrions pas nous réunir comme nous en avons l'habitude chaque année pour la cérémonie de vœux. Je ne pourrai donc pas au nom de la municipalité vous présenter de vive voix et en présence nos actions passées et à venir ni vous souhaiter tous nos vœux de bonheur et de santé.

Aussi je vous prie de me pardonner pour ce mot un peu plus long qu'à l'habitude. Je tiens en effet à remercier et à féliciter toute l'équipe municipale. Je commencerai par les agents qui ont répondu présent pour assurer leurs missions de service public avec un engagement et une motivation sans faille dans des conditions qui étaient souvent contraignantes.

Je n'oublierai pas les élus qui se sont mobilisés pour mettre en place des chaînes de solidarité et avoir maintenu du lien avec les personnes qui en avaient besoin. La formule inédite du repas des anciens de cette année en est une illustration.

Je tiens surtout à souligner une fois encore la population qui a eu une attitude responsable et s'est pliée aux contraintes et aux renoncements imposés par les mesures de prévention sanitaire. Une population qui a aussi fait preuve d'une très grande solidarité et bienveillance pour s'entraider

et démontrer s'il le fallait, que notre village est une grande famille.

Cette année 2020 nous a privé de nos fêtes d'été, de nos manifestations mais l'imagination et l'inventivité de nos bénévoles a permis malgré tout de maintenir le lien social qui est particulièrement fort dans notre petite commune.

2020 a pourtant vu un rayon de soleil illuminer un ciel un peu lourd et chargé de l'actualité sanitaire. Je veux parler de l'arrivée d'une nouvelle maîtresse. La mobilisation de tous, équipe municipale, parents d'élèves, enseignants, iliens et iliennes a contribué à faire entendre raison à l'Education Nationale. Mention spéciale sera donnée à Michèle et Muriel pour la chanson « Nos enfants sont des rougets pas des sardines ! ».

Je n'oublierai pas non plus de citer les formidables initiatives qui ont permis aux poètes de tous âges de s'exprimer et à nos anciens de se raconter. Un grand merci à celles et ceux qui les ont portées.

Vous lirez dans ce bulletin toutes les réalisations et embellissements qui ont été entreprises en 2020. Comme vous pouvez le constater ces actions se poursuivent et d'autres projets vont démarrer en 2021. C'est pour moi l'occasion de vous présenter toutes nos excuses pour les désagréments en termes de circulation que cela engendre et engendrera encore pendant quelques temps. La configuration de notre commune



rend les interventions compliquées, mais c'est aussi ce qui en fait son charme. Alors continuons à lui rendre hommage en l'entretenant, la préservant, la protégeant, l'embellissant tous ensemble dans le respect de l'environnement.

Nous sommes engagés dans plusieurs démarches dans ce sens et en collaboration avec plusieurs associations. Nous porterons des initiatives telles que « plages zéro plastiques », « ici commence la mer » ou bien les ramassages des déchets de ramendages ou d'échouages.

Nous lancerons en 2021 plusieurs projets toujours avec un œil attentif sur nos capacités financières. Je ne vais pas vous les décrire dans cet édit mais espère pouvoir bientôt vous les présenter en réunion publique. Soyons optimistes et accueillons à bras ouverts 2021, c'est tout le mal que je vous souhaite.

Cher Iliens, chères iliennes au nom de l'équipe municipale je vous souhaite une excellente année 2021

BLOAVEZ MAD

Le maire
Eric JOUSSEUME

Numéros utiles

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

02 98 56 42 57
mairie.iletudy@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mercredi et samedi : de 9h00 à 12h00

L'agence postale est ouverte
du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

CULTE

Presbytère 02 98 56 43 04

ENSEIGNEMENT

Ecole publique 02 98 56 43 56

MARINE

Ecole de voile 02 98 56 43 10
Affaires maritimes 02 98 87 41 79
Météorologie 02 98 87 63 00

SANTÉ

Hôpital de Pont-l'Abbé 02 98 82 40 40

Médecins :

Coadou Isoult /
Chappey Sébastien 02 98 56 30 27
Chabin Thierry 02 98 56 46 01

Infirmières :

Salive Sophie et

Le Comte Sophie 06 87 16 83 46

Kinésithérapeute :

Airaud Guy 06 30 51 86 80

02 98 52 34 82

Pharmacie de la Marine 02 98 56 34 20

Pharmacie de garde 3237

SÉCURITÉ

Gendarmerie 02 98 87 06 64

Police 17

SAMU 15

Pompiers 18

TOUTES URGENCES 112

(n° prioritaire, européen, fonctionne avec mobiles et fixes)

SMS ou FAX 114

(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

CROSS ETEL 02 97 55 35 35

CROSS (téléphone mobile) 196

TOURISME

Office de Tourisme 02 98 98 47 12

Agence Richard 02 98 56 43 11

CAMPINGS

• Le Sillon 02 98 56 43 39

• Bois d'Amour 02 98 56 43 54

• GCU 02 98 51 30 79

RÉSERVATION TENNIS ET MINI-GOLF

juillet & août 02 98 56 30 14
hors saison 02 98 56 42 57

TRANSPORTS

Autocars 02 98 56 33 03

Aéroport Pluguffan 02 98 94 30 30

Taxi Huitric 06 07 64 12 44

DÉFIBRILLATEURS

4 défibrillateurs :

1. Porte d'entrée de la mairie

2. Terrain de football (club house)

3. Salle omnisports

4. au poste de secours des maîtres-nageurs sur la plage en juillet et août)

**EDITO..... P2**

- Mot du Maire
- Numéro utiles

UN SECOND SEMESTRE A L'IMAGE DU PREMIER..... P4

- Une saison estivale perturbée
- Un repas des anciens inédit

JEUNESSE..... P5

- Ecole
- Une nouvelle maîtresse
- La journée citoyenne pour les jeunes de seize ans

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT..... P6 à 9

- Point sur les travaux 2020...
- Rappel concernant le désherbage, l'élagage et l'abattage des arbres et haies
- Lutte contre la chenille processionnaire...
- La dune : un rempart « naturel » contre les assauts de la mer
- Plan de Préventions des Risques Littoraux...

CULTURE..... P10 et 11

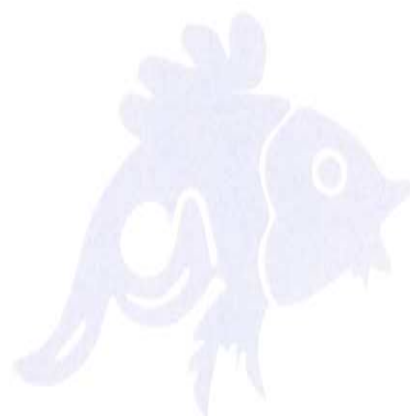
- La vie municipale de la maison de la Pointe
- Philippe Arnal prête sa plume aux résidents de Kerborc'his
- La prochaine rencontre des Auteurs de l'Ile-Tudy
- Appel aux souvenirs

ECONOMIE..... P12

- Pensons demain, Consommons Bigouden...

ETAT-CIVIL..... P13**DU COTÉ DES ASSOCIATIONS..... P14 et 15**

- Office des Sports...
- Si la mer monte
- RIA veille à la santé de la rivière de Pont-l'Abbé



Bulletin d'informations municipales
de la Mairie de l'Ile-Tudy
4 rue de la Mairie 29980 Ile-Tudy
Tél. : 02 98 56 42 57
mairie.iletudy@wanadoo.fr
Janvier 2021

Directeur de la publication :

Eric Jousseume

Rédaction et photographies :

Mairie – Associations

Le Télégramme - Ouest France

Anonymes

Impression :

Imprimerie du Commerce

Dépôt légal N°1 du 1^{er} trimestre 2021



Une saison estivale perturbée

Tous les étés, la vie estivale est rythmée de fêtes et de manifestations... sauf cette année en raison de la crise sanitaire !

On avait imaginé pour cette saison estivale pas comme les autres plein de « plans B », une revue navale pour petits bateaux, un concours de châteaux de sable, des rencontres et autres réjouissances... malheureusement l'infernal virus a eu raison de la plupart de nos initiatives, et au vu de la seconde vague d'infection, c'est peut-être mieux ainsi.

Malgré tout, le pique-nique des ours a réuni tout de même enfants et adultes autour de belles histoires lues en commun. Et nous avons réussi le 14 juillet à mettre en scène un tableau vivant inspiré d'une toile de Lucien Simon, le célèbre peintre de Sainte Marine.

Les expositions de la maison de la Pointe ont pu continuer, tout en respectant les mesures barrières, port du masque, nombre de visiteurs limités... Malgré tout, l'été 2020 a été !



Pour mettre en scène le tableau de Lucien Simon, José le Bescond a embarqué à bord de l'Oiseau bleu deux jeunes iliennes...

Un repas des anciens inédit



Pas de 11 novembre sans repas des Anciens à l'Ile-Tudy, même si cette année celui-ci a pris une forme originale.

En cette année, si particulière, compte tenu des restrictions sanitaires, nous avons fait le choix du portage d'un repas à domicile afin de ne pas priver les Anciens de leur traditionnel rendez-vous du repas du 11 novembre. Pour livrer les 136 plateaux-repas préparés par le traiteur Les Temps Gourmands de Pont-l'Abbé, il a fallu mettre en place une organisation efficace.

Telle une volée de moineaux, les élus organisés en escouade, se sont répartis la distribution des repas aux quatre coins de la commune. Ça a été pour eux l'occasion de prendre des nouvelles de chacun. Tous sont rentrés de mission ravis d'avoir pu rencontrer en direct les administrés et pour beaucoup de mettre un visage sur un nom.

De l'avis de tous, le repas était de belle facture et bien agréable à déguster. Ne manquait que la convivialité habituelle, mais l'an prochain nous espérons reprendre les bonnes habitudes.

La mobilisation des parents, de l'APE, des enseignants, des élus et bien-sûr des enfants a payé !

Beaucoup de changements ont eu lieu dans notre petite école de l'Ile-Tudy en cette rentrée 2020...

Grâce à la mobilisation de tout un village uni et combatif, nos demandes ont enfin été entendues ! Depuis la rentrée, une nouvelle maîtresse a permis à nos enfants d'investir une classe dans l'école. Les efforts répétés et maintenus de l'équipe municipale, la mobilisation des parents d'élèves autour d'un projet ludique et innovant, l'aide de nos figures locales engagées, tout cela a permis, en un cocktail détonnant, de faire avancer les choses.

Au sortir du confinement, cet été, les parents se sont retrouvés dans un jardin pour chanter la chanson des Rougets, accompagnés de notre amie Michèle Buirette et mené par la formidable cheffe de chœur Muriel Benoit. Un moment convivial qui nous a permis de célébrer notre investissement et aussi d'accueillir les nouveaux parents.

Lors de l'AG de rentrée, en octobre, le bureau a été heureux de constater que les parents des petits étaient aussi au rendez-vous ! Une trentaine de parents étaient réunis pour évoquer les projets à venir. Et deux nouveaux membres ont rejoint le bureau : Martial Guillou et Yves Chapelain qui

rejoignent Cécile Descazot, Muriel Benoit, Mélanie Seigneur et Constance Fischbach.

L'APE et les parents d'élèves ont de nouveaux projets pour 2021... L'opération chocolat est en cours avec l'entreprise locale, « Les chocolats de Melinda » à Plozévet. Au cœur du rude hiver, le 13 février prochain, une vente à emporter se profile... Aussi, le bureau prépare une kermesse nouvelle génération, les tractations sont en cours !



Au début de l'été, les parents se sont retrouvés dans un jardin pour chanter la chanson des Rougets, accompagnés de notre amie Michèle Buirette et mené par la formidable cheffe de chœur Muriel Benoit

La troisième maîtresse

Le demi-poste réclamé pour l'école de l'Ile-Tudy a été finalement accordé en septembre 2020. Il a été pourvu par l'arrivée de Madame Rannou. La troisième maîtresse de l'école prend en charge tous les matins les élèves de grande section, CP et CE1 soit le cycle 2 de l'école primaire. En cette année scolaire 2020-2021 ce sont quinze enfants qui bénéficient ainsi de son enseignement. C'est aussi pour les deux autres enseignantes, un soutien important.



La journée citoyenne pour les jeunes de seize ans



recenser à la mairie de leur domicile. Si vous résidez à l'étranger, vous devez vous rendre au consulat de France.

Il suffit de vous présenter en mairie muni(e) des pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport.
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance avec filiation.
- un justificatif de domicile.

IMPORTANT - Il est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

En effet, le recensement permet de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) dès 17 ans. Il vous sera alors remis une attestation qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique comme le permis de conduire par exemple. Les données issues du recensement faciliteront également votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Point sur les travaux 2020...

Les événements de l'année 2020 qui s'achève ont fortement perturbé les projets de tous. En faisant un point sur les premiers mois de cette mandature, on peut s'apercevoir que dans notre commune, les travaux ont continué sans connaître beaucoup de fléchissement. Les services techniques ont continué à faire avancer tous les embellissements et améliorations attendus par nos concitoyens.

- Parking de Pen An Truck : la partie roulante s'abîmait du fait de sa grande fréquentation en période estivale : reprises en surface par nos agents.
- Réfection totale du logement du premier étage au-dessus de la mairie,
- Création d'une réserve à l'arrière de la salle du conseil,
- Pré-installations des compteurs d'eau et d'électricité pour les logements de la Maison de la Pointe et du boulevard de l'Océan.
- Isolation thermique et phonique posée par nos agents dans les logements de la Maison de la Pointe.
- Ravalement du centre nautique,
- Entretien des volets en bois des bâtiments communaux,
- Peintures routières
- Mise en place de signalétique pour un aménagement plus sécuritaire des rues du Sillon, du Large, et du Teven.
- Fleurissement et l'entretien des chemins, haies, arbres et arbustes ainsi que le nettoyage des caniveaux et des chaussées pour que notre cité conserve cet attrait qui nous amène tant de visiteurs.

Au terrain de football de Kéringall, nous avons fait effectuer un décompactage et un apport de sable pour améliorer les conditions d'utilisation par notre équipe des « Rougets ». Le rehaussement du pare-ballon sera fait dans les semaines à venir par nos agents techniques et la puissance électrique du compteur, insuffisante, a été modifiée.

Les grands travaux d'embellissement de l'avenue de Bretagne (ils auront sans doute lieu à l'automne 2021) ne pouvaient être entrepris sans que la CCPBS et la CISE TP ne procèdent à une gigantesque réfection des réseaux d'eau potable et surtout d'eaux usées. Ces réseaux n'étaient plus étanches et s'y infiltrait une grande quantité d'eaux parasites ; ce qui obligeait à traiter cet apport dans les réseaux ainsi qu'à la station de traitement de Combrit.

Afin d'améliorer le système d'assainissement, une pompe de relevage supplémentaire a été installée au niveau de la petite cité des « Américains ».

Tous les réseaux sont malheureusement à reprendre jusqu'à l'entrée de L'Ile-Tudy et dans plusieurs rues perpendiculaires. Cela nous promet encore plusieurs mois de circulation compliquée en 2021, mais c'est indispensable pour éviter les catastrophes que nous avons pu constater dans d'autres communes.

Le programme des enfouissements des réseaux de téléphonie, de basse tension et d'éclairage public a continué comme prévu sur les secteurs des rues de la Prairie et des Cols Verts. Les travaux seront terminés au printemps avec de nouveaux mâts d'éclairage, de la technologie « LED » et plus de fils de communication dans les airs.

Le Syndicat d'Electrification Départemental, le SDEF, travaille de concert avec nous. Ainsi avons-nous décidé ensemble de l'extinction générale de l'éclairage public de 00h00 à 05h00 du matin pendant la période hivernale. Ceci aura une incidence non-négligeable sur la consommation d'énergie, mais également une moins grande pollution lumineuse.

Pour l'année 2021, les projets ne manquent pas et nous nous ferons un plaisir de vous les communiquer aussitôt que leur concrétisation sera possible.





Rappel concernant le désherbage, l'élagage et l'abattage des arbres et haies

Les services municipaux assurent le nettoyage et l'entretien des espaces publics : propreté des rues, désherbage, élagage et fauchage en bordure des voies communales et des chemins ruraux, curage des fossés pour l'écoulement des eaux de pluie...

Mais il revient également aux administrés l'entretien de la voie publique.

Locataire ou propriétaire, il vous revient en effet de balayer, désherber et nettoyer le trottoir au droit de la façade de votre maison.

Ce désherbage se fera de façon mécanique, manuelle ou thermique (l'usage des produits phytosanitaires étant interdit).

Concernant les arbres et les haies, vous êtes tenus d'entretenir :

- Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies
- Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.
- Le domaine public routier communal (ou ses dépendances) ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage... des arbres situés sur les propriétés riveraines.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212 4 du Code Général des Collectivités Territoriales).



Lorsque les démarches amiables sont sans effet, le Maire adresse au propriétaire une lettre le mettant en demeure de faire cesser le danger.

Faute de résultat dans le délai demandé, le Maire peut, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage aux frais du propriétaire (Code de la Voirie Routière).

Les préconisations du chargé des espaces verts

Gilles Toularastel, employé communal, s'occupe depuis 1991 des espaces verts de la commune. Pour lui, toutes les plantes s'adaptent en bord de mer, encore faut-il bien réfléchir à leur implantation et à leur entretien.

Comment s'entretient une haie ?

Une haie, ça se taille deux fois par an, en tout début du printemps, avant la nidification des oiseaux puis dans l'été en fonction de sa pousse. On ne devrait pas laisser monter une haie à plus de deux mètres, d'abord qu'elle soit touffue, et surtout pour pouvoir l'entretenir facilement, avec un escabeau. Mieux vaut éviter l'échelle. Quand on a vingt ans, ça va mais après soixante ans, c'est plus dur ! De même il faut éviter qu'elle fasse plus d'un mètre de large, surtout sur un petit terrain. Et pour faire repartir une haie du pied il faudrait la rabattre à 15 cm du sol tous les quinze ans.

Pourquoi faire des haies ?

La haie est faite avant tout pour casser le vent, afin que des plantes plus sensibles puissent se développer derrière. Et dès l'instant où l'on a de la bonne terre et qu'on protège la plante au départ, elle s'adapte. Mais avant de planter il faut toujours penser au volume que cela va prendre et faire en fonction de la taille de son terrain... Tout est toujours question de proportions.

Comment faire une haie harmonieuse ?

Comme partout il y a des modes, on a eu les résineux, mais qui font beaucoup de gros bois et qui laissent apparaître des trous. Après il a eu l'éléanous, mais la poudre blanche qui recouvre son feuillage est très irritante pour les yeux. Quand on est directement face à la mer, il vaut mieux faire une haie avec une seule espèce pour éviter de laisser des trous dans l'écran. Au camping, j'ai fait des haies en fusain pour bien compartimenter les emplacements. Sinon on peut mélanger les espèces comme les viburnums qui fleurissent l'hiver, les choisias qui sentent bon, l'attriplex avec son feuillage gris ou les pittosporums et les arbousiers. Il faut aussi faire attention à ne pas planter trop près des maisons et se méfier des plantes qui graine partout... même sur les trottoirs ! Comme on n'utilise plus de pesticides il faut veiller à ce que la végétation n'envahisse pas la chaussée.





Lutte contre la chenille processionnaire...



La processionnaire du pin est connue pour être responsable de nuisances sanitaires sur les arbres. En effet, les chenilles se nourrissent des aiguilles de pins et de cèdres, et entraînent des défoliations qui se traduisent d'abord par une fragilisation des arbres, puis un ralentissement de leur croissance, et à terme, leur mort.

Les chenilles causent aussi des problèmes sanitaires sur les hommes et les animaux, du fait de la libération dans l'air de poils urticants très allergènes, pouvant provoquer des atteintes cutanées et peut-être même mortelle chez les animaux.

Quel comportement adopter ?

La destruction des nids d'hiver et des chenilles est indispensable pour limiter leur invasion sur les arbres concernés. Elle nécessite un équipement de protection individuel pour le manipulateur, afin de le protéger des risques d'urtication. Une protection intégrale : vêtement protecteur pantalon et manche longue, masque ou foulard sur le cou et muqueuses, lunettes, gants.

Différentes méthodes de destruction sont proposées : la lutte mécanique en coupant les branches avec les nids et les brûlant, le piégeage grâce à des pièges à chenilles spécifiques, le piégeage des papillons, la lutte biologique en utilisant des nichoirs pour mésanges charbonnières.



Le but du piège mécanique est d'empêcher les chenilles de revenir à la terre, pour bloquer leur cycle de vie : pour cela il faut mettre les pièges le long des troncs pour emprisonner les chenilles avant qu'elles n'atteignent le sol, comme l'éco-piège.

La dune : un rempart « naturel » contre les assauts de la mer

Le cordon dunaire se forme par une accumulation de sable sur une portion de littoral, zone de transition entre milieux terrestres et milieux marins, et dont le sommet, toujours émergé, forme une dune. Véritable rempart naturel, elle protège les populations de l'invasion de la mer, notamment lors des forts coefficients de marée et des tempêtes qui entraînent les vagues dans une houle ravageuse.

Au-delà des submersions qui provoquent des inondations d'eau salée, les risques attendus concernent les dégradations de notre bâti sous l'effet mécanique des vagues déferlantes, essentiellement dans le secteur du port. Dunes arasées, arbres arrachés, brèches accidentelles, telles sont les conséquences possibles.

Les études permettent de comprendre que le tracé du cordon dunaire a souvent évolué par le passé, traduisant sa capacité fondamentale à s'adapter aux évolutions des courants marins et à la modification du trait de côte. Pour garantir durablement son rôle de rempart, il faut l'aménager pour lui permettre de se végétaliser, le renforcer après les fortes tempêtes en le « ré engraisant » de sable, le surveiller en auscultant sa forme, la tenue de ses enrochements. Ce travail est assuré par la Communauté de Communes (CCPBS), les établissements intercommunaux assurant cette responsabilité depuis la loi GEMAPI (2018).

Mais bien malin celui qui pourra prédire le comportement du trait de côte en cas d'événement extrême. Les effets du dérèglement climatique se font ressentir jusque chez nous. Augmentation des températures mais aussi modification des courants et élévation du niveau marin. Il suffit pour cela de contempler la fréquence des submersions de la cale, des passages des paquets de mer sur le boulevard de l'océan, ou l'élévation progressive du niveau de la plage (photo). C'est pourquoi le Conseil municipal se prépare à la gestion de l'événement, avec comme objectif d'assurer la sauvegarde de tous.

Le saviez-vous ? Pour être suffisamment résistante tout en conservant sa mobilité, une dune doit être recouverte de végétation sur 65% de sa surface. Ce ratio a été amélioré par l'aménagement de la voie verte qui a canalisé nos activités et permis à la végétation dunaire de reconquérir son milieu.



Ensemblement du pied de l'enrochement entraînant l'élévation du niveau de la plage (escalier ensablé)



Plan de Préventions des Risques Littoraux...

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux approuvé le 12 juillet 2016 rend obligatoire les travaux de réduction de la vulnérabilité des constructions.

Ainsi :

Pour les bâtiments de plain-pied situé en zone orange et rouge

- Création d'une ouverture de toit permettant l'évacuation (à faire avant juillet 2019)
- Mise en place d'une ouverture pouvant être manœuvré à la main et par niveau inondable (à faire avant juillet 2021)
- Mise en place de dispositifs anti-refoulement sur les canalisations d'eaux usées (à faire avant juillet 2021)

Pour les habitations à étage et de plain-pied exposées aux projections mécaniques des vagues (zone rouge hachurée noire)

- Mise en place de dispositif de protection des ouvertures (à faire avant juillet 2021)

Pour l'ensemble des installations situées en zone submersible :

- Matérialisation des piscines non couvertes pour les rendre visibles en cas d'inondations
- Ancrage, fixation des citernes à combustibles et autres polluants

Il est donc urgent que chaque propriétaire d'habitation située en zone submersible se mette en conformité avec le PPRL.



L'Ile-Tudy, commune littorale exemplaire en matière d'environnement

En 2021, la commune s'engage dans une démarche labellisée « Plages Zéro déchets Plastiques », en faveur de la réduction des déchets plastiques et la préservation du milieu marin, et en partenariat avec les acteurs locaux.

La vie en bord de mer c'est avant tout un art de vivre et une sensibilité aux démarches environnementales. Pour témoigner de son implication dans ce domaine, la commune s'engage auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire dans cette démarche ambitieuse qui a vu le jour cet été. Elle se traduira par la signature d'une charte présentant les 10 actions qui vont être mises en place ou renforcées : ateliers « zéro déchets plastiques », plaquettes d'information sur l'impact sur les milieux aquatiques, incitation aux récipients alternatifs (éco-cup, cartons, gourdes), prêt de vaisselle pour les festivités, etc.

Une démarche qui permettra de valoriser les nombreuses actions déjà existantes sur la commune et portées par les partenaires dont le centre nautique, le syndicat OUESCO, les associations (Effet mer ou encore RIA), qui véhiculent des messages de sensibilisation et portent des actions phares comme le ramassage de déchets, les créations pédagogiques avec l'école ou la pose de macarons « Ici commence la mer ».

Au-delà du label, c'est toute cette synergie qui est mise en avant et consolidée au travers de cet engagement dans lequel chacun pourra continuer de s'investir, pour le bien-être de nos plages et l'avenir de nos milieux marins.





La vie municipale de la maison de la Pointe

La vie associative et artistique anime la Maison de la Pointe depuis 1976. Depuis qu'elle est consacrée aux expositions artistiques, elle est de plus en plus fréquentée.

Achetée en 1976 par la mairie, la maison de la pointe a eu plusieurs vies. Logements sociaux au départ, elle a été ensuite une maison pour tous, accueillant une grande salle de réunion en rez-de-chaussée, des petites salles dans les étages, un labo photo... L'association le Kaléidoscope, animée par José Le Bescond, diffusait des films à l'attention de tout public.

Des 1986 les premières expositions de peinture y avaient lieu. Après la construction de la salle polyvalente en 1990, les activités associatives se sont déplacées vers celles-ci et les étages ont hébergé les gendarmes en saison estivale. Depuis 2017, les logements sont à nouveau proposés à la location et la salle du rez-de-chaussée a été rénovée en salle d'exposition, très fréquentée en saison, puisqu'en temps normal, sans restriction sanitaire, ce sont environ trente mille visiteurs qui franchissent la porte.

A partir de 2021, devant le succès de la salle d'exposition municipale, cette dernière va ouvrir ses portes plus souvent dans l'année. Une charte a été rédigée pour en fixer le fonctionnement et elle est systématiquement envoyée à tous les candidats aux expositions qui doivent se manifester auprès de la mairie l'automne précédent la saison d'exposition. Devant l'affluence de candidats, il a été décidé qu'on ne pourrait pas exposer plus de deux années de suite et un jury fait un choix dans les travaux présentés pour permettre à tous les genres artistiques d'être représentés. Le jury se réunira mi-janvier 2021 et déterminera le calendrier.

On peut y exposer des œuvres d'art graphique et plastique soit peinture, photo, gravure ou sculpture. Il a également été décidé d'allonger la période d'ouverture de cette salle aux vacances scolaires ainsi qu'aux week-end d'hiver. La première semaine de mai sera réservée aux associations qui souhaitent exposer leurs travaux et la première semaine de septembre aux œuvres de tous les amateurs qui veulent montrer une œuvre représentant l'Ile-Tudy. La maison de la Pointe continuera ainsi à être le lieu de rencontre de tous les talents.





Philippe Arnal prête sa plume aux résidents de Kerborc'His



A Kerborc'His, les résidents de la maison de retraite ont, durant huit ans, participé à des ateliers d'écriture afin de transmettre leurs souvenirs. Rassemblés et mis en forme par thème, ils nous racontent la vie quotidienne et l'évolution de nos communes entre 1920 et 1970...

Philippe Arnal a rassemblé, dans un nouvel ouvrage édité par les mairies de l'Ile-Tudy et Combrit-Sainte Marine, les paroles des résidents de la maison de retraite de Kerborc'His recueillies lors d'ateliers d'écriture menés par Josette

Guiziou. Il raconte la genèse de cet ouvrage, mis en page par Erik Patrix, qui est vendu au profit de l'association des amis de Kerborc'His

« Durant huit ans, Josette Guiziou a aidé les résidents, majoritairement des femmes, à mettre en mots des souvenirs qu'elles n'avaient même pas racontés à leurs enfants. Le tout donnait lieu chaque année à un petit fascicule, mais l'ensemble était contenu dans des gros classeurs et représentait une masse énorme de témoignage. J'ai tout lu, avant de dégager quatre grands thèmes, l'école, l'Occupation, l'argent et l'arrivée de la modernité. Ainsi structuré, on retrouve dans tous ces témoignages une sincérité extraordinaire.

En annexe, j'ai rajouté quelques souvenirs particulièrement frappants comme celui du premier chèque d'une résidente. Les femmes n'ont eu le droit d'avoir leur propre chèque qu'au début des années soixante. Celle qui raconte a signé son premier chèque et revendiqué son indépendance en s'achetant un

pantalon ! Quelle engueulade elle a pris ! Mais à chaque fois qu'elle voulait signifier à son mari qu'elle n'était pas d'accord avec lui, elle le portait...

Ces instantanés en disent long sur la vie d'alors, quand les nouvelles s'échangeaient au lavoir pour les femmes à la forge pour les hommes. L'arrivée de l'eau courante et de l'électricité a profondément bouleversé la vie rurale. Ces témoignages et tout le travail fait lors de ces ateliers sont formidables et un superbe cadeau aux générations suivantes ».

• « Gens d'ici, paroles d'hier », par les plumes de Kerborc'His mises en forme par Philippe Arnal, vendu 10 € au profit des amis de Kerborc'His, disponible dans les mairies de Combrit et l'Ile-Tudy, la bibliothèque de l'Ile ...

Photo n°16 : Philippe Arnal feuillette l'ouvrage qu'il a réalisé et illustré à partir des récits des participants aux ateliers d'écriture de la maison de retraite de Kerborc'His.

La prochaine rencontre des Auteurs de l'Ile-Tudy

L'Ile-Tudy inspire les artistes, qu'ils soient peintres ou écrivains. Pour permettre à chacun de les rencontrer, une journée leur est consacrée chaque été. En 2021, ce sera le 11 août.

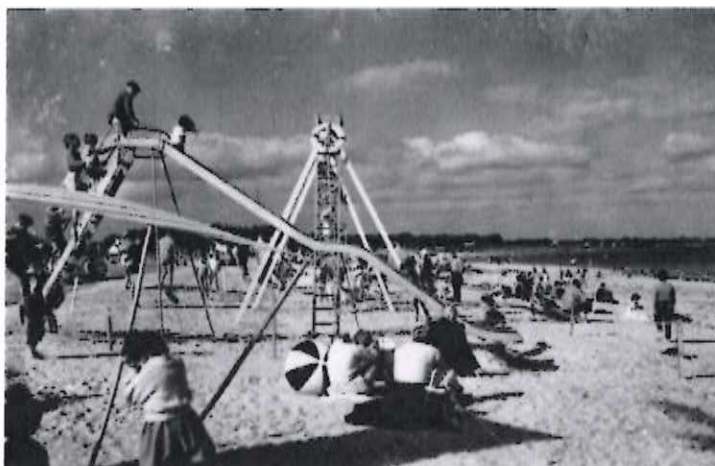
Depuis deux ans ce rendez-vous a rencontré beaucoup de succès. Cette année, il se présentera sur un format un peu différent afin de permettre de mettre en valeur les auteurs iliens qui sont presque au nombre d'une dizaine !

Ce sont eux qui composeront le programme en invitant chacun un autre écrivain qu'ils ont envie de faire connaître. Ainsi, à côté de nos auteurs de polars ou de poésie, nous aurons la possibilité de découvrir d'autres univers.

Selon les souhaits des auteurs, nous le ferons cet été en plein air... avec tout de même un barnum en cas de météo récalcitrante, dans le jardin de la Pointe, au sein de cet espace si emblématique de la commune qui regroupera ainsi avec la salle d'exposition, toutes les propositions culturelles de la commune. Il se déroulera comme d'habitude avec le soutien de la librairie Guillemot de Pont-l'Abbé.

Appel aux souvenirs

L'été prochain nous envisageons, si nous réunissons assez de matière, d'organiser une expo photo sur les murs de l'Ile autour du club Mickey qui se tenait sur la plage de l'Ile-Tudy et qui a laissé de très nombreux souvenirs à toute une génération d'Iliens et d'estivants. Si vous avez des photos ou si vous savez qui en possède, merci de vous mettre en contact avec la mairie de l'Ile-Tudy.





Pensons demain, Consommons Bigouden...



La Communauté de communes du Pays bigouden sud s'est mobilisée afin de soutenir le commerce de proximité. Elle a exhorté les Bigoudens à consommer local afin de préserver le tissu économique de notre territoire.

En lien avec les commerçants, la CCPBS a imaginé un logo qui est posé sur plusieurs supports dont les vitrines des magasins. Avec son slogan : « Pensons à demain, consommons bigouden », il permet de recenser, sur tout le

territoire, les initiatives de vente à emporter, de livraison et d'e-commerce afin de les valoriser auprès des habitants. Les acteurs économiques locaux peuvent ainsi faire connaître leurs initiatives auprès de la communauté de communes.

Grâce à un guide pratique régulièrement actualisé, il permet de repérer facilement les mesures ou les outils adaptés, ainsi que les coordonnées des contacts de proximité afin d'accompagner et d'orienter au mieux les entreprises du territoire. On peut ainsi repérer facilement les mesures ou les outils adaptés, ainsi que les coordonnées des contacts de proximité.

D'autres mesures d'aide existent comme le fonds Covid Résistance Bretagne qui accorde des prêts à taux zéro aux associations et aux petites entreprises qui présentent un besoin de trésorerie, non couvert par le financement bancaire, dans le contexte de la crise sanitaire. Autre outil : le Pass commerce artisanat. Cette aide vise à soutenir les entreprises commerciales et artisanales indépendantes dans leurs investissements pour se développer et se moderniser.

Toutes ces mesures mises en place par la communauté de communes aident les commerçants et entreprises de notre secteur, mais ce qui permettra à ces initiatives de réussir pleinement, c'est le rôle de chacun, qui en consommant bigouden, préservera la prospérité de demain.





Dans nos mémoires...

Bruno TELLO - 30/12/2019

Marie GOURLAY veuve HÉNOT - 01/02/2020

Jean-Paul BRUNET - 01/04/2020

Danielle BERTHOLOM épouse MARCHAND - 22/04/2020

Louissette BARGAIN veuve SALMON - 23/04/2020

Anna LE ROUX veuve STRUILLLOU - 25/04/2020

Henri CITHAREL - 11/05/2020

Alain CAPP - 21/05/2020

Philippe CHAUVIGNÉ - 20/06/2020

Jean LE CORRE - 29/07/2020

Annette ROUHIER veuve L'HELGOUARC'H - 30/07/2020

Louis RAOUL - 07/08/2020

Théodore BOTTE - 03/09/2020

François LE GUILLOU - 28/09/2020

Pierre THOMAS - 09/12/2020

Marie DUDOIGT veuve MARTIN - 12/12/2020

Marie-France LELOIR - 26/12/2020

Jean DERRIEN - 30/12/2020



Bienvenue

Naëlle FONTAINE - 29/12/2019

Mathis BODÉNAN - 24/02/2020

Cassandra CHEVOLLEAU - 22/03/2020

Alix CLOAREC - 28/05/2020

Constance MORICEAU NICOLAS - 02/06/2020

Basile HUITRIC - 24/07/2020

Owen VIU - 27/07/2020

Ysia STERVINO NUNES DA SILVA - 13/08/2020

Yael DELAVEAUD - 09/11/2020



Félicitations

Fanny DENNIEL et Audrey FONTAINE - 07/03/2020

Laurent SELLIN et Anne-Catherine LE ROUX - 11/07/2020

Tristan CHAMINAND et Pauline ROSU - 03/10/2020





Office des Sports...

Suite aux problèmes liés à la crise sanitaire, la semaine du sport 2020 a été annulée.

Aussi nous vous proposons de nous retrouver du 31 juillet au 8 août 2021 pour fêter notre 25ème anniversaire avec toujours plus d'animations.

En attendant, gardez la forme !

Bien sportivement.

Jean-Pierre Le Bihan

office des sports

RIA veille à la santé de la rivière de Pont-l'Abbé

L'association RIA (la rivière, ses îles et ses acteurs), continue de veiller et d'agir sur la bonne santé de cet espace naturel remarquable.

Comme toutes les associations, RIA pâtit des restrictions et des activités sont en sommeil... Pour autant, RIA continue de vivre : à l'automne, elle a porté le dossier de la pollution par les déchets de ramendage devant le conseil portuaire et était présente à un groupe de travail Milieux Littoraux (voir le compte rendu sur le site de l'association).

Elle a également participé au Colloque National du Comité Technique Pêche à Pied loisirs début décembre. La collecte citoyenne de déchets du mois d'août a rassemblé près de 90 participants qui ont ramassé environ 150 kg de déchets d'échouage. Celle qui devait avoir lieu le 1er novembre a été reportée.

Durant la saison, les visites guidées de l'estran et les marées de sensibilisation des pêcheurs à pied ont

favorisé une pêche responsable et ont permis de constater des paniers de plus en plus réglementaires.

Dès que possible, reprise des ateliers et conférences de l'association :

- Matelotage, révision permis bateau, lecture de carte et réunions à thèmes,
- Les adhérents de RIA vont s'attaquer à la remise en état du bassin des sardinières au pied de la colonie Berry-Tudy,
- Présentation historique de la rivière par Alain Glimois et des institutions en lien avec la rivière (DDTM, SNSM, Gendarmerie, Syndicats mixte des ports de pêche et de plaisance de Cornouaille).

Contact : riviere.iles.acteurs@gmail.com

Site : <https://ria-association.weebly.com>

Yves TEURTROY : 06 86 83 73 42



Si la mer monte...

En avant-première ! l'affiche du festival Si la mer monte... Lors de notre assemblée générale, qui avait pu se tenir le 24 octobre, en présence du maire, Éric JOUSSEAUME et de la députée, Liliana TANGUY, juste avant le confinement, nous avons défini notre programme pour l'année 2021.

Nous serons, bien évidemment attentifs à mettre en place des actions en conformité avec les règles de sécurité sanitaire.

Selon le principe d'alternance France/Étranger, établi depuis le début du Festival, cette année, nous invitons une nouvelle région Française, la septième. Nous avons choisi le pays basque... avec la célèbre vague Belhara comme tête de proue !

Le pays basque réunit plusieurs atouts pour réussir un beau Festival : c'est un peuple de la mer et il subit un fort recul du trait de côte. La mairie de Biarritz expérimente des réponses (digues amovibles...) pour répondre à l'érosion des falaises en s'appuyant sur L'étude du logiciel hydrodynamique 2D MARS, développé par l'IFREMER. De plus, le pays basque a de fortes attaches avec la Bretagne, une langue, des traditions et une vie culturelle très riche.

C'est une belle affiche, avec des promesses de jolies images, de beaux sons et de beaux échanges...

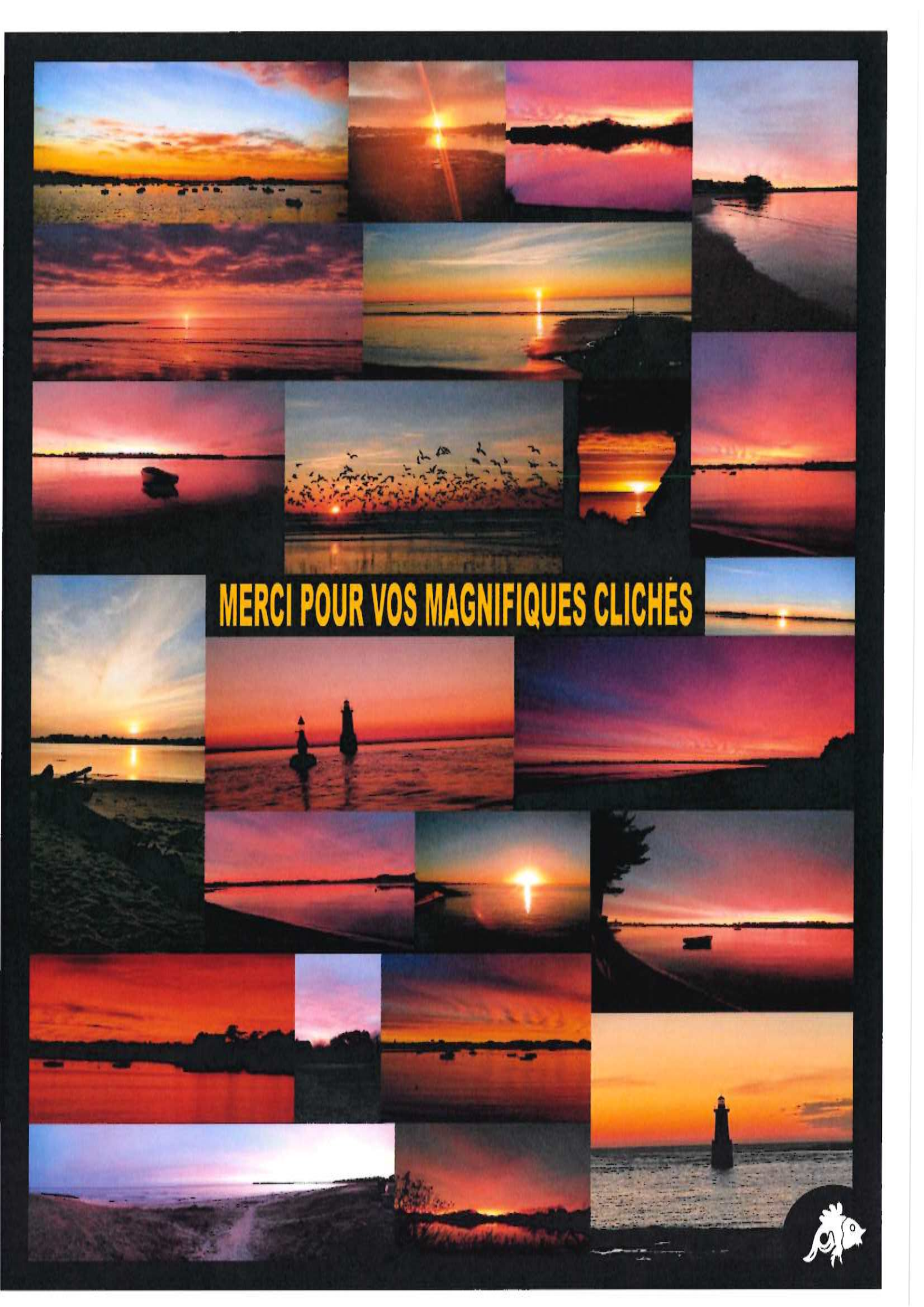
Nous avons bien d'autres projets pour marquer cette douzième édition :

- La diffusion d'une publication originale avec Surfrider sur le recul du trait de côte
- Le développement du zéro déchet et de la vaisselle participative dans les fêtes de l'Ile-Tudy
- Le renforcement et l'animation de notre site internet
- Une nouvelle signalétique pendant le Festival réalisée avec les enfants de l'école et leurs parents de l'APE

- Un concours de dessins sur ce que sera l'Ile-Tudy en 2100
- Des ballades littéraires sur terre et sur mer
- Des échappées avec des associations partenaires comme un air de terre, Bretagne vivante, Ria, Surfrider, la bibliothèque et l'île aux idées

Nous ne manquons pas d'idées et d'ambition, mais nous ne pouvons leur donner vie seuls. Pour les mettre en œuvre, nous avons besoin de nouvelles énergies. Nous invitons tous ceux qui se sentent concernés et qui sont prêts à participer à cette belle entreprise à nous rejoindre...





MERCI POUR VOS MAGNIFIQUES CLICHÉS

